



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES X^e RÉUNION ANNUELLE

Québec, Québec, Canada
6 septembre 2011, 9 h – 17 h 30

Projet de Compte rendu (11-11-2011)

La réunion s'ouvre à 9 h 20. Une cinquantaine de participantes sont présentes dans la salle.

Mme Alfaro, vice-présidente, débute la réunion et souhaite la bienvenue aux femmes parlementaires présentes ainsi qu'aux deux expertes invitées.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ainsi modifié est lu:

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Conférence principale :
Engagement des femmes pour un futur meilleur : eau, pauvreté et développement durable
 - a) M^{me} Almas Jiwani, présidente du Comité national ONU Femmes-Canada
 - b) M^{me} Angélica De la Peña, consultante en droits des femmes et de l'enfance
3. Mot de bienvenue de M^{me} Diva Hadamira Gastélum, présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
4. Présentation de l'invitée spéciale, M^{me} María del Rocío García Gaytán, présidente de la Commission interaméricaine des femmes
5. Mot de bienvenue de M. Jacques Chagnon, président de la COPA et président de l'Assemblée nationale du Québec
6. Rapport d'activité 2010-2011 de la présidente, Mme Diva Hadamira Gastélum
7. Rapport du Secrétariat par M^{me} Monique Richard, députée de l'Assemblée nationale du Québec
8. Présentation des rapports sur les thématiques d'étude
 - a) L'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques : bilan et perspectives
Rapporteuse : M^{me} Monique Richard, députée de l'Assemblée nationale du Québec
9. Tour de table sur les initiatives régionales en matière de condition féminine
10. Présentation et adoption des projets de résolution

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">11. Désignation d'une rapporteure pour les thèmes d'étude 2011-201212. Questions diverses<ol style="list-style-type: none">a) Présentation du livre « Femmes et mouvements armés en Amérique»13. Clôture de la réunion |
|--|

Le projet d'ordre du jour modifié est adopté sans modification.

2. Conférence principale : *Engagement des femmes pour un futur meilleur : eau, pauvreté et développement durable*

La vice-présidente explique que le thème du débat avait été décidé lors de la réunion du Comité exécutif du 8 mars 2011 à Toluca. Ce thème réunit les deux thématiques d'étude qui font partie du plan de travail du Réseau pour la période 2010-2012.

Une première conférencière prend tout d'abord la parole. Il s'agit de Mme Almas Jiwani, présidente du Comité national ONU Femmes-Canada. Sa présentation est suivie de celle de Mme Angélica De la Peña, consultante en droits des femmes et de l'enfance au Mexique.

Une période d'échanges et de questions s'amorce ensuite entre les conférencières et les participantes sur les différents aspects du thème qui ont été soulevés. Il est surtout question de la féminisation de la pauvreté, du problème de la privatisation des ressources en eau, de la représentation des femmes en politique, ainsi que du rôle que les femmes, et les femmes parlementaires en particulier, peuvent jouer pour améliorer la condition des femmes.

La présidente du Réseau, la députée Diva Gastéllum, fait son entrée et adresse un mot de bienvenue aux participantes et remercie la vice-présidente, Mme Alfaro, d'avoir débuté les travaux. Elle se dit extrêmement contente qu'elle ait pu finalement se rendre à Québec pour présider cette Réunion annuelle où plusieurs sujets fondamentaux sont à l'ordre du jour.

Terminant ainsi son mot de bienvenue, correspondant au point 3 de l'ordre du jour, elle termine d'animer le débat de la conférence principale. Dans ce cadre, la représentante de la Chambre des députés de l'état de Santa Fe en Argentine, Mme Alicia Veronica Gutiérrez, propose que le Réseau prenne position en faveur d'une résolution des Nations Unies adoptée en juillet 2010 qui reconnaît l'accès à l'eau potable et l'assainissement de l'eau en tant que droits humains fondamentaux. Mme Gastéllum mentionne que cette demande sera prise en considération.

3. Mot de bienvenue

Tel que cité précédemment, Mme Gastéllum a fait son mot de bienvenue dans le cadre du point 2 de l'ordre du jour.

4. Mot de bienvenue de M. Jacques Chagnon, président de la COPA et président de l'Assemblée nationale du Québec *(ce point a finalement été traité après le discours du président au point 5)*

M. Chagnon adresse son mot de bienvenue aux participantes réunies pour cette Réunion annuelle. Il insiste notamment sur l'importance que revêt le Réseau au sein de la COPA pour faire la promotion de l'égalité des genres et mobiliser les parlementaires des Amériques sur les questions relatives à la condition féminine. Il remercie toutes les parlementaires pour leur engagement, en particulier celui de la présidente, Mme Gastélum, afin que les citoyennes des Amériques soient entendues.

5. Présentation de l'invitée spéciale, Mme María del Rocío García Gaytán, présidente de la Commission interaméricaine des femmes

En tant que présidente de la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains, Mme García Gaytán présente les travaux de sa commission. Entre autres, elle met l'accent sur l'importance d'assurer une véritable autonomisation économique des femmes pour que des avancées se concrétisent en matière de condition féminine. Enfin, elle propose de développer des accords entre le Réseau des femmes, la Commission interaméricaine des femmes et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies. Mme Gastélum accueille favorablement cette suggestion et assure qu'un suivi sera donné.

6. Rapport d'activité 2010-2011 de la présidente, Mme Diva Hadamira Gastélum

Mme Gastélum fait un bref résumé de son rapport d'activités. Elle insiste sur les gestes concrets qui ont été posés par la présidente et le Comité exécutif dans la dernière année pour consolider le Réseau. Elle fait état des diverses rencontres internationales auxquelles elle a participé pour représenter le Réseau. Elle mentionne enfin qu'elle souhaite continuer ce travail axé sur l'obtention de résultats concrets.

7. Rapport du Secrétariat du Réseau par M^{me} Monique Richard, députée de l'Assemblée nationale du Québec

Mme Richard présente les grandes lignes du rapport du secrétariat du Réseau. Elle fait état de la manière dont le Secrétariat a collaboré avec la présidente et les autres membres du Comité exécutif du Réseau pour veiller à l'organisation des réunions, aux suivis relatifs aux thèmes d'étude et à la mise en œuvre du plan de travail du Réseau, etc.

8. Présentation des rapports sur les thématiques d'étude

a) L'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques : bilan et perspectives

Rapporteuse : M^{me} Monique Richard, députée de l'Assemblée nationale du Québec

Mme Richard présente les grandes conclusions sur l'étude qu'elle a menée depuis deux ans sur le thème de la participation politique des femmes. Notamment, elle souligne que les réponses au questionnaire distribués au Réseau et la prise en compte des différentes études sur le sujet démontrent que beaucoup doit encore être accompli pour que les femmes soient

représentées à juste part au sein des parlements, et ce malgré les améliorations des dernières décennies. À cet égard, elle invite à ce que le Réseau réfléchisse sur comment il pourrait participer activement à améliorer la représentation des femmes en politique. Son rapport est bien accueilli et suscite des discussions auprès des membres.

9. Tour de table sur les initiatives régionales en matière de condition féminine

Ce point a été traité au terme de la réunion au point 13. Plusieurs parlementaires ont pris la parole pour présenter l'état de situation de leur État en ce qui a trait à la condition féminine. En particulier, beaucoup d'échanges ont eu lieu à la suite d'une présentation faite par Mme Mireya Zamora, députée de l'Assemblée législative du Costa Rica, sur un projet de loi sur le harcèlement au travail et sur un projet de création d'une unité technique permanente sur le genre dans un parlement. Par ailleurs, Mme Scheznarda Fernandez, députée de la Assemblée nationale de l'Équateur, a rappelé les deux meurtres de jeunes filles qui ont été commis dans les Amériques en septembre en demandant que le Réseau prenne position contre ce genre d'abus envers les femmes. Mme Gastélum accueille favorablement cette proposition. Plusieurs participantes proposent que l'on mette sur le site Internet du Réseau les contributions présentées aujourd'hui par les membres ou d'autres contributions qui pourraient servir aux collègues. Le courrier électronique du Secrétariat du Réseau est donné à toutes afin qu'elles fassent parvenir leur contribution.

10. Présentation et adoption des projets de résolution

Les projets de résolution sur « la participation politique de femmes » et sur « l'engagement des femmes pour un futur meilleur : eau, pauvreté et développement durable » sont présentées. La présidente explique le mécanisme d'adoption des résolutions par le Réseau, qui seront ensuite présentées à l'Assemblée plénière de la COPA. Diverses interventions sont faites par les participantes qui souhaitent apporter des modifications aux textes. Lorsqu'il y a consensus, les modifications sont adoptées. Dans la résolution sur la participation politique des femmes, on ajoute entre autres une mention relative à la représentation politique des femmes autochtones. Dans l'autre projet de résolution, on ajoute entre autres l'idée que l'autonomisation économique des femmes permet non seulement de combattre la pauvreté, mais aussi de la prévenir.

11. Désignation d'une rapporteure pour les thèmes d'étude 2011-2012

Mme Gastélum présente à l'ensemble des participantes, la répartition des tâches pour l'année 2011-2012 qui a été approuvée la veille par le Comité exécutif. Ainsi, elle fait mention de la répartition suivante :

Thème pauvreté, équité salariale et autonomisation économique des femmes :

- Mme Ileana Brenes Jimenez, députée de l'Assemblée législative du Costa Rica
- Mme Alicia Verónica Gutierrez, députée de la province de Santa Fe en Argentine
- Mme Monique Richard, députée de l'Assemblée nationale du Québec

Thème eau, environnement et condition féminine :

- Mme Doralisa Mercedes Aravena, députée du Parlement patagonique (à titre d'observatrice seulement à partir de décembre 2011)

- Mme Mireya Zamora Alvarado, députée de l'Assemblée législative du Costa Rica

12. Questions diverses

b) Présentation du livre « Femmes et mouvements armés en Amérique»

Mme Gastélum présente l'ouvrage de recherche sur lequel elle a travaillé dans la dernière année et qui s'intitule « Femmes et mouvements armés en Amérique ». En particulier, elle remercie le Centre d'études pour l'avancement des femmes et l'équité des genres du Mexique et son comité de députés, tout comme le Congrès mexicain qui ont fourni un appui fondamental pour mener à terme cet exercice de recherche. Elle souligne qu'il s'agit d'un précédent important pour le Réseau et pour la COPA de pouvoir compter sur sa propre bibliographie sur cette question. La présidente annonce qu'un nouvel ouvrage de recherche nommé «Mujeres de las Américas » serait bientôt dévoilé lors d'une prochaine réunion de la COPA.

Un résumé du livre est lu aux membres.

13. Clôture de la réunion

Après la présentation au point 12 de l'ordre du jour, les membres ont procédé à l'étude du point 9 tel que décrit précédemment.

La séance est levée à 17 h.

ANNEXE I



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

X^e RÉUNION ANNUELLE
Québec, Canada, 6 septembre 2011

RÉSOLUTION SUR LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

CONVAINCUES que la participation politique des femmes est une condition indispensable à la consolidation de la démocratie dans les Amériques et à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes;

S'APPUYANT sur les principes du Programme d'action et de la Déclaration de Beijing, adoptés lors de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes en 1995 et ratifiés par tous les États des Amériques;

CONSTATANT que dans le cadre du Programme d'action de Beijing, les États se sont engagés à promouvoir l'égalité des genres et à accroître la participation des femmes dans les instances de décision;

SALUANT les progrès constatés en matière de participation politique des femmes dans les Amériques, les femmes représentent aujourd'hui 22,5 % des élues du continent, alors qu'en 1997, elles représentaient 18,7 % des parlementaires;

REGRETTANT toutefois que le rythme de progression ne soit pas assez soutenu et que le niveau de participation des femmes à la vie politique sur le continent américain soit encore faible aussi bien au niveau exécutif que législatif;

CONSTATANT qu'il existe toujours une série d'obstacles institutionnels, économiques et socioculturels qui défavorisent la participation des femmes à la vie électorale;

RAPPELANT que l'accès à l'instruction fait sortir les femmes hors des limites de leur foyer et leur ouvre les portes de la représentation politique en leur procurant une meilleure estime de soi et des outils pour entamer une carrière politique;

RAPPELANT également l'effet positif de l'entrée des femmes sur le marché du travail sur la proportion de femmes prenant part à la vie politique;

CONSTATANT que la difficulté de maintenir un équilibre entre les responsabilités publiques et privées peut s'avérer un important facteur de dissuasion pour toute femme désirant entreprendre une carrière politique;

SOULIGNANT que la mise en place de structures alternatives à la famille, comme les services de garde, encourage l'accès des femmes à la politique;

CONSTATANT que, de manière générale, les campagnes électorales sont très coûteuses et le manque de moyens financiers constitue un obstacle à la participation politique des femmes et à la victoire électorale;

RECONNAISSANT qu'il est essentiel de comprendre les effets des différents types de systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes pour élaborer des stratégies visant à développer leur capacité à participer à la vie politique;

RÉAFFIRMANT l'envergure du rôle que doivent jouer les partis politiques dans la recherche de mécanismes pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des assemblées législatives tant au niveau du recrutement, du financement que de la formation;

CONSIDÉRANT l'importance de combattre les stéréotypes et les mentalités qui subsistent au sein de nos sociétés pour accroître le nombre de femmes parlementaires;

RECONNAISSANT le rôle important que le Réseau de femmes parlementaires des Amériques peut être amené à jouer pour encourager la participation politique des femmes.

Nous, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, réunies à Québec, au Canada, le 6 septembre 2011 :

Nous engageons à redoubler d'efforts pour que la participation politique des femmes soit considérée comme un enjeu transversal et prioritaire dans les cadres législatifs de nos États respectifs;

Nous engageons à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et à superviser la mise en œuvre des politiques et des programmes, en veillant à ce qu'ils répondent aux principes du Programme d'action et de la Déclaration de Beijing en matière de participation politique des femmes;

Recommandons la mise en œuvre d'initiatives publiques et privées telles que l'établissement de quotas, la création de commissions parlementaires dédiées à la question de l'inégalité des genres, ainsi que la création de programmes de mentorat pour accroître le nombre de femmes en politique;

Encourageons les partis politiques de nos États respectifs à mettre en place des programmes destinés aux femmes afin de développer leur leadership, leurs habiletés de gestion et leurs stratégies de communication, entre autres;

Considérons que l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes, tant en matière d'accès à l'éducation et d'accession au marché du travail, doit être comprise comme une condition essentielle à l'augmentation de leur nombre en politique;

Considérons que le Réseau des femmes parlementaires des Amériques peut agir en ciblant des objectifs précis et en établissant un plan d'action, en encourageant la solidarité entre les femmes, en créant des mécanismes de communication des actions prises dans les parlements et en travaillant en partenariat avec les hommes parlementaires pour les sensibiliser à la cause des femmes;

Nous engageons à faire un suivi constant de la participation politique des femmes dans les Amériques, notamment des femmes autochtones, afin d'encourager une hausse soutenue du nombre d'élues dans les assemblées législatives du continent;

Recommandons à tous les parlementaires présents à la XI^e Assemblée générale de la COPA à Québec d'assurer un suivi de la présente résolution auprès de l'ensemble des assemblées parlementaires des Amériques, afin qu'elles unissent leurs efforts pour améliorer la participation politique des femmes.

ANNEXE II



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

X^e RÉUNION ANNUELLE
Québec, Canada, 6 septembre 2011

PROJET DE RÉSOLUTION

ENGAGEMENT DES FEMMES POUR UN FUTUR MEILLEUR : EAU, PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'INQUIÉTANT que les femmes constituent 70 % des 1,2 milliard d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour;

REMARQUANT que malgré l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail, les femmes font toujours face à une certaine discrimination, elles sont généralement moins rémunérées que leurs homologues masculins et elles occupent des emplois plus précaires;

CONSTATANT également que la responsabilité du travail non rémunéré continue de peser sur les femmes de façon disproportionnée et que pour ces raisons les inégalités économiques entre celles-ci et les hommes persistent;

RAPPELANT que cette féminisation de la pauvreté et cette précarité des conditions de vie des femmes font en sorte qu'elles sont plus vulnérables aux changements environnementaux, au manque de ressources et aux crises économiques et sociales;

RAPPELANT que l'eau potable est essentielle pour la survie, la santé et la dignité humaine et que dans la prochaines années cette ressource deviendra une ressource rare surtout pour les familles vivant dans la pauvreté extrême;

CONSIDÉRANT que le développement d'une société doit être durable, c'est-à-dire qu'il doit répondre aux besoins présents sans compromettre le bien-être des générations futures tout en prenant compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, économique, sociale et culturelle soutenues dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels tout comme dans d'autres traités et accords sur le sujet;

RÉAFFIRMANT l'importance que le débat autour du développement humain durable inclue le point de vue des femmes tel qu'indiqué dans la Déclaration de Rio de 1992 qui stipule que la pleine participation des femmes est essentielle à la réalisation d'un développement durable;

RAPPELANT que le troisième Objectif du millénaire pour le développement promeut l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes à trois niveaux prioritaires soit l'éducation, l'emploi et la participation politique, en tant que moyen efficace pour combattre la pauvreté, la faim, la maladie et promouvoir le développement durable;

RAPPELANT qu'il faut accroître le nombre de femmes dans des postes de décisions politiques et économiques pour s'assurer d'une meilleure prise compte de leurs réalités;

RAPPELANT l'effet largement reconnu et positif de l'éducation et du travail des femmes dans la lutte pour la diminution et l'éradication de la pauvreté;

SACHANT que les gouvernements et les parlements ont la possibilité d'utiliser des lois, des politiques et des programmes sensibles aux genres pour atteindre une égalité réelle et effective entre les hommes et femmes;

NOUS, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, réunies à Québec, au Canada, le 6 septembre 2011 :

NOUS ENGAGEONS à déployer les efforts nécessaires pour que l'autonomisation politique et économique des femmes soit considérée comme un enjeu prioritaire et un moyen efficace pour combattre et prévenir la pauvreté, la faim, la maladie et promouvoir le développement durable dans nos États respectifs;

NOUS TRAVAILLERONS pour que l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes, tant en matière d'accès à l'éducation, d'accession à un travail convenable et d'égalité des salaires, soit considérée comme une condition inhérente à l'autonomisation des femmes;

CONTINUERONS à travailler, de manière individuelle et collective, afin qu'une masse critique de femmes occupe des postes de responsabilité au niveau politique ainsi qu'économique et que des femmes soient présentes dans les débats entourant les grands enjeux sociétaux tels que le développement durable ou l'approvisionnement en eau;

INCITONS nos gouvernements à continuer de mettre en place des mesures efficaces pour éradiquer la pauvreté et satisfaire les besoins en matière d'approvisionnement en eau potable dans une perspective de développement durable et prenant en compte la féminisation de la pauvreté;

NOUS ENGAGEONS à promouvoir l'adoption de budgets et de lois qui sont sensibles aux genres et à analyser et à faire connaître les progrès législatifs en matière de condition féminine, d'accès à l'eau et de développement durable;

NOUS ENGAGEONS à poursuivre l'étude, d'une part, des liens entre la pauvreté, l'équité salariale et l'autonomisation économique des femmes, et, d'autre part, des liens entre l'eau, l'environnement et la condition féminine dans le cadre de nos travaux, en portant une attention particulière aux orientations prises par les organisations internationales telles qu'ONU Femmes.